

# MONOGRAPHIE

de

**l'Église Notre Dame**

de

**La Ferté-Alais**

par

**le Chanoine DESGRANDCHAMPS  
Curé-Doyen de La Ferté-Alais.**

—

**1929**

# MONOGRAPHIE

— 2 —

de

## **l'Église Notre Dame de La Ferté-Alais**

par le Chanoine DESGRANDCHAMPS  
*Curé-Doyen de La Ferté-Alais.*

---

### **L'Église de La Ferté au XI<sup>ème</sup> Siècle**

Au XI<sup>ème</sup> siècle, l'église primitive de Notre-Dame avait l'étendue de l'église actuelle, qui lui a superposé ses modifications.

Longue de 43 mètres, large de 9m. 80 dans la nef et le chœur, de 22 mètres au transept, elle avait déjà la forme de croix latine, sans bas-côtés, orientée de l'ouest à l'est. Elle avait l'aspect des basiliques primitives et était couverte en charpente d'un bout à l'autre. La ligne de faite des murs primitifs, plus haute dans le chœur dans la nef, se voit encore dans presque tout le pourtour intérieur de l'église, à l'endroit où ils ont été surélevés. Il nous reste comme témoins les petits contreforts extérieurs qui, comme toute la partie inférieure qui subsiste, sont construits en calcaire coquillier (débris de coquillage enchevêtrés), tandis que les modifications et additions du siècle suivant sont en pierre dure et poreuse, sans aucune trace organique, extraite des carrières du Tertre, au-dessus de La Ferté, à l'exception des chapiteaux qui sont en calcaire du Parisis.

La nef offrait quatre travées au lieu des trois actuelles ; ces travées correspondaient à l'écartement des petits contreforts, avec une fenêtre à chaque côté, à chaque travée ; la façade comportait trois fenêtres semblables, une au milieu entre les deux petits contreforts, et une de chaque côté des ces contreforts ; on voit encore celle de droite qui a été bouchée.

Les deux croisillons (bras) du transept avaient des fenêtres semblables à celle de la nef. L'abside a conservé la partie supérieure de ses anciennes fenêtres cintrées, qu'on a raccourcies pour percer en-

dessous d'autres fenêtres plus grandes, donnant plus de lumière. Les portes faisant communiquer le chœur avec les absidioles ont été bouchées.

En dehors du portail d'entrée, on pénétrait dans l'église par une porte pratiquée dans le milieu de la quatrième travée septentrionale de la nef, derrière le banc d'œuvre. On en voit la face externe dans la cour de la poste. Ses piédroits, son linteau monolithe, son arc en plein-cintre sont en calcaire coquillier. Au-dessus, on voit le plein cintre d'une fenêtre du XI<sup>ème</sup> siècle, qui a été bouchée. Cette porte fut condamnée à la construction du cloître.

Le croisillon sud garde aussi les traces d'une porte qui a été murée.

Notre église au XI<sup>ème</sup> siècle, était telle qu'est encore l'église analogue de Saint-Etienne de Beaugency qui n'a pas été modifiée.

De ce qu'étaient l'ancien clocher et les absidioles, il ne reste nulle trace ; ils sont entièrement en pierre du Tertre du siècle suivant.

LE PRIEURÉ. XII<sup>ème</sup> siècle.

La donation des églises de la Ferté à l'Abbaye de Morigny par Guy Troussel et Adélaïde, vers 1095, fut confirmée en 1120 à Yèvre-le Chatel par Louis VI, en 1145 à Orléans par Louis VII et en 1182, à Paris, par Philippe-Auguste.

Le premier soin de l'abbé Morigny fut d'ériger en prieuré l'église Notre-Dame de la Ferté.

L'abbaye de Morigny, d'abord établie à Etréchy, ensuite à Morigny en 1082, était une colonie de moines du prieuré bénédictin de Saint-Germer de Fly (Oise) ; elle devient une abbaye autonome en 1106 (arrêt de Philippe 1<sup>er</sup>) relevant du diocèse de Sens. C'est à ses abbés Thomas, Macaire et Thouin (disciple de Suger), qu'est due la transformation de notre église de 1117 à 1140 (nef, transept, abside, et clocher, sauf la flèche qui est de 1165).

Le service d'un prieuré comprenait une communauté d'au moins trois religieux dont le Supérieur s'appelait prieur et dépendait de l'abbé, qui était comme son évêque régulier, réserve faite des droits de l'évêque diocésain ou séculier.

Les religieux de la Ferté devaient desservir les deux églises qui figurent comme paroisses distinctes jusqu'en 1801. Nous avons encore des vestiges de leur maison qu'on appelle le prieuré, rue Notre Dame, avant la rue Sainte Barbe. Elle fut reconstruite au XVIème siècle, mais ses grandes fenêtres ont perdu leurs meneaux cruciformes (montants et traverses).

Entre 1144 et 1148, l'abbé Thouin fit établir un cloître entre la maison du prieur, la nef et le croisillon nord (travée de la chapelle Saint-Joseph), avec une grande cour surélevée en terrasse du côté du clocher. Du cloître on entrait dans l'église, soit par la porte (actuellement bouchée) qui est à gauche du confessionnal, soit par la porte au niveau de la terrasse (à gauche de l'autel Saint-Joseph) au moyen d'un escalier de bois qui descendait dans l'église. Un escalier de pierre, à l'angle ouest du croisillon, faisait communiquer la cour avec le cloître. Près de la porte basse qui donnait accès du cloître dans l'église, on voit encore une armoire à livres ménagée dans le mur, encadrée d'une feuillure, avec rainures pour tablette en bois (Cour de la Poste).

A la fin du XVème siècle, l'abbaye de Morigny étant tombée en commende, les Bénédictins qui desservaient les églises de La Ferté rejoignirent ceux de Morigny et le prieuré de La Ferté devenu simple bénéfice sortit de leur congrégation (avec le revenu, la commende donnait le droit de gérer par soi-même ou par un autre).

En 1690, à l'issue de l'administration de Jean-Baptiste du Sauzay, dernier prieur commendataire, le prieur redevint régulier ; le titulaire fut un des religieux de Saint-Germain-des-Prés et les revenus en furent rattachés à la mense de cette abbaye jusqu'à la Révolution.

#### RESSOURCES.

La première transformation de notre église date de la Dédicace de l'église abbatiale de Morigny, qui fut célébrée le 2 octobre 1119, époque où l'abbaye reçut d'importantes donations.

En 1117, sur la prière de l'abbé Thomas, Louis VI avait accordé à l'abbaye une foire commençant à l'octave de la Pentecôte et durant toute la semaine jusqu'au dimanche suivant, avec tous les droits de justice et de coutumes appartenant au roi sur cette foire. Le roi avait cédé également à l'abbaye sa foire d'Etampes qui tombait dans cette même semaine et ordonnée de la transférer à Morigny. (Luchaire, Louis VI).

En 1120, à Yerres-le-Chatel, Louis VI ajoutait aux libéralités de Philippe 1<sup>er</sup> qu'il confirmait, des franchises et des concessions nouvelles. Il ne faut pas oublier non plus qu'on était au temps de la comtesse Adélaïde qui, non sans raison, a donné son nom à La Ferté.

L'abbaye de Morigny avait donc des fonds.

Or, en plus, Thierry Galeran, chapelain et conseiller du roi, garde du trésor royal, avait fait au prieuré de La Ferté, don du village et des terres du Saussaye. Les redevances de ce temps-là n'étaient pas plus lourdes qu'à présent, et les paysans disaient : « Il fait bon vivre sous la crosse ».

Plus tard, quittant la cour, pour entrer au Temple, thierry Galeran reprit ces biens, mais donna en échange au prieuré de La Ferté, dix livres d'argent, sur trente que le Temple percevait annuellement sur le cens royal d'Etampes. (Chron. De Morigny, édit. Mirot p. 82).

#### OUVRIERS.

A cette époque s'étaient constituées les confréries ou associations d'ouvriers qui, sous le nom de Logeurs du bon Dieu et francs maçons (nom au sens bien changé !), s'employaient à recouvrir la France d'un blanc manteau d'églises et de cathédrales merveilleuses.

Quant aux architectes et ingénieurs, ils étaient fournis par l'admirable phalange de ces savants bénédictins qui avaient des abbayes et des prieurés sur tout le territoire et qui se communiquaient leurs inventions, sans penser à les breveter. (L'ancien abbé de Morigny, Thiou (1109) fut abbé de Saint-Crépin de Soissons de 1118 à 1136).

Le ministre de Louis le Gros, Suger, le grand abbé bénédictin de Saint-Denis, ancien prieur de Toury, était bien placé pour encourager et soutenir leurs efforts ; il s'intéressait aux constructions opérées par les abbés de Morigny et il devait s'en inspirer pour son église de Saint-Denis. C'est lui qui donna pour abbé à Morigny, son disciple Thouin. La Ferté devait en bénéficier.

Suger fut élu abbé de Saint-Denis en 1123. Cette année-là, il traita pour éteindre un droit d'avoinerie exercé sur la terre de Toury par les seigneurs de La Ferté-Alais.

En 1121, il avait fondé à Essonnes un nouveau prieuré bénédictin : Notre-Dame de la Victoire. La Ferté, à égale distance d'Essonnes et de Morigny, ne fut pas sans recevoir la visite de Suger.

### **L'Eglise de La Ferté au XIIème siècle**

La NEF (navis, vaisseau).

De 1120 à 1130, on fit la nef telle qu'elle est maintenant ; vers 1140, le transept (le travers), le chœur (où l'on chante), et le clocher ; vers 1165, la flèche terminée en pomme de pin.

Ce qui se faisait en Ile de France et en Bourgogne inspira nos architectes. Ils adoptèrent le croisement des ogives de l'Oise et une nef plus élevée que le chœur comme en Bourgogne ; ils combinèrent la voûte en berceau brisé de la Bourgogne avec le croisement des ogives de l'Oise. D'où le nom de croisée donné à la travée et de croisillons aux bras de la croix latine (De là, les fenêtres furent appelées aussi croisées).

Il fallait suppléer au manque des bas-côtés pour épauler les voûtes.

Pour recevoir et supporter sur un appui solide les arcs parallèles (doubleaux d'un pilier à celui d'en face), les nervures des arcs diagonaux ou croisés, et les arcs pariétaux (formerets, soutenant la voûte à son départ des murs), il fallut construire, de fond en comble, de nouvelles piles, à base bien assise et couronnement approprié. Les fenêtres du XIème siècle furent bouchées, et, de chaque côté, à partir de l'angle de la façade, on relancera de fond trois piles massives que l'on éleva, comme les anciens murs en blocage, à une hauteur presque double de celle des contreforts primitifs.

Partageant la nef en trois travées au lieu de quatre, ces piles comprennent, à l'extérieur, un épais contrefort en gros moellons du Tertre, qui va jusqu'à la corniche en s'amincissant par des glacis (glace penchée), et, à l'intérieur, un pilier à triple (piliers d'entrée) ou double pilastre chanfreiné (arrêtes abattues) faisant ressortir une colonne à chapiteau feuillagé dont le tailloir (tablette sur dés) se prolonge en ressauts sur la couronne du pilier.

La colonne reçoit l'arc doubleau ; le ressaut voisin reçoit un arc diagonal (gros tore, nervure ronde de 0 m. 26 de diamètre) ; le deuxième ressaut supporte le formeret, qui ogive les murs au-dessus des fenêtres au point de départ de la voûte.

A la troisième travée, les retombées du transept se faisant plus bas que dans la nef, les formerets et les arcs diagonaux reposent sur une console engagée dans le pilier du transept et dans le mur.

La clef des arcs croisés (clef de voûte), à 12 mètres au-dessus du sol, est plus haute que celle des doubleaux et formerets. Seule, elle est marquée dans toute l'église par une fleur ronde minuscule de primevère ; dans la travée de la chaire, c'est une fleur un peu plus large entourée de ses feuilles.

Comme celles des autres parties de l'église, les colonnes de la nef reposent sur des bases formées d'un tore cylindrique et d'un second en quart de rond à griffes, séparés par une moulure creuse (scotie). Le soc comme celui des pilastres est coupé en glacis. On

retrouve la même disposition pour les autres colonnes de l'église.

Les chapiteaux, en forme de chapeaux, corbeilles ou pots de fleur, sont entourés de feuilles d'acanthé, d'artichaut, d'arum ou de consoude, dont la base est collée contre la corbeille, et la pointe se recourbe sur les angles du tailloir (couvercle) ; une petite fleur ronde orne quelquefois le devant de la corbeille.

Sculptés, après l'achèvement du gros œuvre, dans un calcaire à grain fin du Parisis, ils couronnent agréablement les colonnes. Un des plus fouillés est celui qui est à gauche de la fenêtre centrale de l'abside (chevet). Il est formé de tiges et de fruits d'arum enroulés et réunis par des bagues perlées.

La nef est éclairée par six fenêtres latérales, et une plus grande à la façade, avec sommet en tiers-point et base à glacis ; elles sont très ébrasées vers l'intérieur, avec encadrement de pierre de taille.

#### LE PORTAIL.

Le portail a gardé son encadrement saillant et ses petits contreforts du XI<sup>ème</sup> siècle. Mais l'ancien portail a été remplacé par un nouveau avec piédroits (montants) et voussures en tiers-point entre les deux petits contreforts. Ces voussures sont formées de trois tores sur angles rentrants, retombant sur six colonnettes à tailloir qui se continue sur les montants du portail, au-dessus d'un ornement en feuilles aplaties.

La petite porte est du XVI<sup>ème</sup> siècle, avec un arc en anse abaissé que surmonte un arc en mitre, au-dessus duquel est creusée une niche. (La statue de la Sainte Vierge y a été placée pendant la guerre par M. Guilleminot).

#### LES VOUTES.

La voûte se partage en autant de voûtains qu'il y a de travées ou croisées. Chaque voûtain est une voûte d'ogives bombées à huit nervures et apparaît comme une voile tendue sur les médianes des quatre angles des arcs croisés et retenue à sa base par les doubleaux, les formerets et les diagonaux. Ces médianes font en effet saillie, au-dessus des voûtes (extrados), en arrêtes de pierres qui se coupent à angle droit. Le voûtain est constitué par un blocage d'éclats de pierre, noyés dans un bain de mortier ; ces pierres sont disposées en files régulières suivant les compartiments déterminés par les arcs, diagonaux, nord-sud contre ouest et est.

Jusque-là les architectes n'avaient pas dépassé 5 m 70 pour la portée des voûtes entre deux piles ; à La Ferté, ils ont réalisé la portée de 9 m 80.

Pour le transept et le chœur, les voûtes sur croisées d'ogives, de même tracé et facture que pour la nef, sont en matériaux de plus gros échantillons, sans arêtes arquées à l'extrados (en-dessus), mais avec médianes bien apparentes en-dessous, surtout dans le chœur.

#### LE TRANSEPT (Partie transversale de l'église).

Le transept comprend la croisée ou travée centrale qui fait suite à la nef, et les deux croisillons, ou travées des bras de la Croix ; (croisillon nord, chapelle Saint-Joseph ; croisillon sud, chapelle de la Sainte-Vierge).

La croisée centrale exigea la construction de quatre piles (deux à la sortie de la nef, deux à l'entrée du chœur). Elles ont les murs pour contrefort, et, à l'intérieur, elles se traduisent par des piliers à trois colonnes adossées et six ou sept colonnettes séparées par des arêtes, pour recevoir les retombées de la voûte, où les nervures toriques, apparaissent plus fines que dans la nef, et dans tous les arcs du transept et du chœur.

Aux deux angles extrêmes de chaque croisillon, on éleva des piles formées de trois colonnettes à puissants contreforts extérieurs.

Les quatre doubleaux de la croisée centrale et les diagonales des deux croisillons sont formés de trois tores accouplés, les diagonales de la croisée centrale ont un méplat entre deux tores. Les quatre doubleaux ont, dans l'intérieur de la croisée centrale, un formeret torique.

Chaque croisillon reçut deux grandes fenêtres semblables à celle de la nef. Celle du pignon nord a été agrandie au XVI<sup>ème</sup> siècle ; elle comprend trois petits arcs en plein cintre portés par deux meneaux creusés de gorges et surmontés de quatre oculi (regards).

ABSIDIOLES (chevet rond) (annexes des croisillons).

Chaque croisillon reçut une absidiole semi-circulaire voûtée d'ogives reposant sur colonnettes avec contrefort extérieur. L'absidiole sud a deux baies et une baie aveugle en tiers-point, avec épaisses voussures en formeret. Un cordon en lamier entoure l'absidiole à la base des glacis des fenêtres.

L'absidiole nord, séparée du croisillon par la travée du clocher en baies à tiers-point, est semblable mais sans baie aveugle ; elle est surmontée de deux étages où l'on a accès par l'escalier du clocher.

Les deux absidioles ont une crédence encastrée dans le mur ; toutes deux sont couvertes de toitures en dalles.

LE CHŒUR.

Le chœur comprend une travée droite entre les deux piliers du transept et les deux qui se trouvent de chaque côté du maître-autel, et l'abside (chevet) que soutiennent deux piliers à trois colonnes, à large contrefort extérieur.

L'abside comporte deux rangées de trois fenêtres : les plus hautes sont du XI<sup>ème</sup> siècle, les inférieures plus grandes ont été percées au XII<sup>ème</sup> siècle, pour donner plus de lumière ; elles sont encadrées d'une nervure torique retombant sur une colonnette dont la base repose sur un cordon en moulure qui fait le tour de l'hémicycle comme la ligne des tailloirs.

La crédence a été bouchée on ne sait pour quelle raison.

Nota. — En 1886, au-dessous des voûtes, un grand arc en briques, bandé entre les murs orientaux des croisillons, a été placé pour supporter le pignon oriental de la nef et éviter la poussée des charpentes sur les clefs de voûte. On a repris aussi les remparts des pignons du transept et la toiture en pierres des absidioles.

LE CLOCHER.

Le clocher est formé de quatre piles qui s'amincissant par les glacis à chaque étage, montent jusqu'à la hauteur du sommet des baies supérieures. Il fut construit avant 1140. On y accédait par un escalier en bois. Le baron de Guilhermy, qui l'a vu, a écrit : « Dans le croisillon septentrional, un escalier tout à découvert, à montée droite, conduit au clocher, dans l'étage au-dessus des voûtes. On remarque, à côté, une large niche décorée de moulures et d'un pignon, disposée pour recevoir un tombeau (XV<sup>ème</sup> siècle). Le bedeau se souvient d'y avoir vu une statue de femme couchée, qu'il appelle la reine Alais ». Bibl. nat., coll. Guilhermy, n. a. fr. 6. 100, p. 239-242). De la niche et de la statue, il n'y a plus trace.

L'escalier aboutissait à la porte aujourd'hui murée du premier étage (au-dessus de l'entrée de la travée du clocher).

Le premier étage, où l'on monte maintenant par un escalier extérieur du siècle dernier, est voûté et communique avec le premier étage de l'absidiole, dont on a cloisonné la baie, et qui a une demi-

voûte d'arêtes appuyées dans le mur et une fenêtre en plein cintre comme les fenêtres supérieures de l'abside.

Du premier étage où se sonnent les cloches, on passe au second par un escalier à vis, placé dans une tourelle supportée par un encorbellement circulaire, construite contre le flanc nord du clocher et le contrefort ouest. Un berceau rampant en blocage recouvre l'escalier. Deux petits jours éclairent la montée.

Le deuxième étage, non voûté, où se trouve l'horloge, et d'où part l'échelle qui va aux cloches, est éclairé par quatre baies en tiers-point qui ont été raccourcies à leur base à la construction du deuxième étage de l'absidiole, où l'on pénètre par une petite porte basse pratiquée sous la baie qui est de ce côté. Cette partie de l'absidiole a été édiflée après 1140, pour y mettre en sûreté les objets précieux offerts au prieuré par l'abbé Thouin ; elle est voûtée et éclairée par une lucarne qui donne sur la place du château. La baie nord est fermée par le cadran et une fenêtre. Trois petites cloches carillonnent les quarts, les demies, les moins un quart et les heures (Moderne).

Une corniche à modillons sépare le deuxième étage du troisième.

Le troisième étage où se trouvent les cloches (Scholastique, Jeanne d'Arc et Bernadette), est ajouté par huit baies géminées, en tiers-point, munies d'abat-son, ces baies sont formées par des arcs à double rouleaux, de section carrée qui retombent sur des pilastres de même plan ; ceux-ci sont décorés d'un bandeau qui semble lier la naissance des arcs et qui a son semblable au faîte des contreforts comme pour servir de base aux derniers glacis (autrefois, il y avait quatre cloches).

De ce bandeau part le quatrième étage couronné d'une corniche en alvéoles qui sert d'assise à la flèche. A chaque coin de l'assise, s'élève un clocheton (les Dames) à trois pans ornés d'une nervure ronde (boudin) que surmontent une grosse boule et une petite. Entre les clochetons est placée une lucarne à colonnettes, couverte d'un toit à fronton triangulaire orné d'une moulure.

Un tambour octogonal qui s'appuie sur des arcs de décharge, se dégage de l'étage supérieur pour supporter la flèche dont les huit arêtes toriques se rejoignent en fleuron, à 43 mètres de hauteur (comme la longueur de l'église). La croix de fer et le coq ont été ajoutés plus tard, pour remplacer la pomme de pin.

Tout le clocher avec sa flèche est en pierre taillé du Tertre.

La légende de la flèche « qui a coûté cent sous » se rapporte sans doute à une réparation faite au temps de l'invasion anglaise.

#### EXTERIEUR DE L'EGLISE.

Les corniches (haut des murs) sont supportées par des modillons qui présentent quelques figures grotesques et des têtes d'animaux. Un petit jour rectangulaire éclaire les trois pignons.

Des traces de constructions attenantes à l'église se remarquent au contrefort oriental de l'abside, à celui de l'entrée du clocher et à celui qui est à gauche de la petite porte de la façade.

#### SIGNES DES OUVRIERS.

Les ouvriers maçons ont laissé des marques faites avec la truelle : ce sont A et L majuscules, la lettre R à l'envers,

Des carrés partagés par une croix, des étoiles, des cœurs, des croix sur base triangulaire, des pots à anse ; ce sont des points de repère pour l'âge des constructions : le même signe indique le même ouvrier.

Nota. M. VALENTIN DE COURCEL a publié dans le « bulletin monumental » de 1912, une étude sur l'église de La Ferté-Alais, qu'il a fait tirer en brochure ; après la conférence qu'il a donnée ici-même en 1927, devant le groupe très nombreux des « Amis des Cathédrales », il m'a fait hommage de son travail. A mon tour de lui rendre hommage pour l'aide précieuse que j'ai trouvée à l'entendre et à le lire.

ASPECT INTERIEUR.

Nous aurons l'occasion de rappeler les réparations faites du XIIème au XIXème siècle et les closes disparues. Notons ce que l'on voit actuellement dans l'église.

Les boiseries de la tribune, avec panneaux sculptés représentant les douze apôtres et les deux statuettes en bois qui sont aux deux angles, proviennent de l'abbaye de Villiers-aux-Nonnains.

Sous M. l'abbé Jouvin (1880-1888) qui a fait construire la sacristie actuelle, ces boiseries disposées en cloison derrière le maître-autel, entre les colonnes des deux piliers qui ouvrent l'abside, formaient la sacristie qu'éclairaient les trois fenêtres inférieures, depuis la destruction de l'ancienne sacristie sous la Révolution. Sur le dessus de l'avant était placé le reliquaire qu'on voit à la chapelle Saint-Joseph, qui provient d'une église disparue de Corbeil et qui contient des reliques de martyrs rapportées des catacombes au XVIIIème siècle (S. S. Celsa et S. Amance).

De M. l'abbé Séjournant (1888-1898), datent la tribune actuelle, le maître-autel en pierre, la table de communion, les fonts baptismaux et le bénitier.

De M. l'abbé Isbecque (1898-1906), datent la cave du calorifère, l'autel de la Sainte Vierge avec sa statue de la « Vierge à l'oiseau » et la grille de communion (Maison Haussaire de Reims), la mosaïque (Maison Ebel, de Paris), les vitraux de la chapelle (Maison Socard de Paris, qui devait remplacer celui du fond), et les deux réduits des chapelles.

Au même temps la chapelle Saint-Nicolas est devenue la chapelle du Sacré-Cœur, où la statue du Sacré-Cœur a été transférée du croisillon nord : les statues de saint Antoine de Padoue et de sainte Julienne ont été placées dans la travée du clocher ; on a installé le système qui tinte la cloche sans monter au clocher ; tout le transept a été carrelé. Les Beaux-Arts n'ont pas voulu laisser carrelé en carreaux blancs et noirs l'allée du milieu de la nef, sous prétexte que ce

serait trop de luxe pour une église de campagne.

L'ancien autel de la Sainte Vierge (acheté en 1863) fut placé dans le croisillon nord pour devenir celui de Saint-Joseph.

La chaire, le banc d'œuvre, les stalles proviennent de l'abbaye de Villiers ; la montre (tuyaux sans orgue) de la tribune, de l'église Saint-Martin d'Etampes.

L'autel du Sacré-Cœur est un ancien coffre à archives (Henri IV) qui vient de l'étage supérieur de l'absidiole ; il est orné de pilastres accouplés en forme de balustres finement décorés et d'un panneau représentant le sacrifice d'Abraham. Les croix qui sont peintes sur les piliers (rafraîchies par M. l'abbé Notte), datent de la consécration de l'église.

Les deux tableaux du cœur (copie du Christ de Proud'hon et une Assomption) sont un don de Napoléon III. Dans la nef, les Anges (de Carle Maratte) et deux tableaux de la Vierge à l'Enfant sont des dons de M. Angot.

Saint Bernard et saint Vulfran sont un travail et un don des Sœurs de la Sainte-Enfance.

A remarquer la porte sculptée du confessionnal de la chapelle de la Sainte Vierge ; un petit tableau, copie de la Vierge de Murillo (sans les Anges).

Les lustres du chœur et de la nef sont des dons particuliers : ceux du transept ont été offerts aux noces d'or de M. l'abbé Sédillon en 1878 (1834-1880).

Le chemin de Croix en plâtre, a été offert par Sœur Sédillon et érigé le 4 juin 1881.

L'autel qui était à la chapelle de la Vierge avant 1863 est actuellement à Mondeville, où se trouvent également les anciens fonts baptismaux de Baulne (Archives de Mondeville).

Ces indications, puisées aux notes laissées par mes prédécesseurs, permettront de faire à l'église une visite intéressante. Notre église est le fruit de la piété des siècles passés. Que la génération actuelle soit digne des précédentes et les surpasse par son attachement à la maison Dieu.

Chanoine J. Desgrandchamps,  
Curé-doyen de La Ferté-Alais.

### **Les Chapelles de l'Eglise Notre-Dame**

La chapelle Saint-Nicolas est devenu celle du Sacré-Cœur.

La chapelle du Rosaire, celle de Saint-Joseph.

La chapelle Sainte-Anne, celle de la Sainte Vierge.

La chapelle de Saint-Michel était à l'emplacement du confessionnal actuellement près de la Sacristie.

### **Autres Chapelles en dehors de l'Eglise Notre-Dame**

Entre la rue de Baulne et la rue Brunel, il y avait autrefois l'église ou chapelle Saint-Pierre, tombée en ruines et désaffectée à la révolution.

Au-dessus de Saint-Lazare qui dépend de Baulne et avait sa chapelle, il n'y avait dans le bas des rochers, sur la Ferté, la chapelle de N.-D. des Anges, au lieu dit l'Ermitage occupé par les Cordeliers de 1637 à 1794.

### **Les Curés de La Ferté-Alais**

Pierre Colleau, 1605-1631.

Quantien Guymont, nommé, non installé.

Pierre Debesne, 1631-1642.

Antoine Andrenas, 1642-1645.

Michel Jouanne, 1645-1648.

Jean Lyot, 1648-1650.

Nicolas Delafollye, 1650-1691.

Antoine Paulet, 1691-1712.

Alexis Farcy, 1712-1715.

François Lambert, 1715-1737.

Simon-Louis Chesnel, 1737-1738.

Jean-Baptiste Gerial, 1738-1740.

Gabriel Mathieu, 1740-1743.

Philippe Miteau, 1743-1748.

François Chénard, 1748-1749.

René Martin, 1749-1759.

Delalonde, 1759-1760.

René Martin, 1760-1789.

Nardeau, 4 mai 1789-19 oct. 1789.

Jean-Baptiste Bardet, 1789 à février 1792.

Jacques Potier, 25 mars 1792-4 déc. 1793.

Antoine-Silvain Lartigue, 1802-1808.

Jean-François Denervaux, 1808-1810.

Jean-Charles Suret, 1810-1812.

Charles Pansu, 1812-1816.

Jean-Pierre Lévêque, 1817-1822.

Jacques Filleau, 1822-1834.

Luc-Etienne Sédillon, 1834-1880.

Louis Jouvin, 1880-1888.

Théophile Séjournant, 1888-1898.

Pierre-Maria Isbecque, 1898-1906.

Henri Deboissy, 1906-1911.

Jules Desgrandchamps, 1911.

### **Vicaires de La Ferté**

Eugène Tessier, 1861-1863.

Ulysse Berlancourt, 1863-1865.

Eugène Chédeville, 1865-1868.

H. Marcille, 1868-1869.

Jean-Baptiste Baltus, 1869-1873.

Victor Lepeuve, 1873-1874.

Joseph Thirion, 1874-1876.

O. Hautefeuille, 1877-1878.  
Lerouvillois, 1878-1880.  
Eusèbe Dengreville, 1880-1881.  
Eugène Desclefs, 1881-1884.  
Léon Fréauville, 1884-1889.  
Hippolyte Jame, 1889-1892.  
Albert Bouret, 1892-1896.  
Louis Paris, 1896-1899.  
Henri Birot, 1899-1902.  
Pierre Huet, 1902-1905.  
Joseph Lefèvre, 1905-1910.  
Célestin Coudeyre, 1912-1913.

### Les nouvelles Cloches

L'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-trois et le quinze juillet, 8<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte, à quatorze heures, Sa Grandeur, MGR CHARLES GIBIER, évêque de Versailles, assisté de M. le chanoine Foucher, Vicairé Général et de M. le chanoine Bellanger, curé de Saint-Aignan d'Orléans, en présence du curé-doyen de la paroisse, d'un nombreux clergé, du conseil paroissial et d'une assistance remplissant l'église,  
A béni solennellement deux cloches nouvellement fondues, offertes par souscription paroissiale et qui ont coûté 7.542 fr. 15.

La première, qui donne le sol dièze, mesure 0 m 89 de diamètre et pèse 419 kilos, est notre Merci aux héros qui ont donné leur vie pour la Victoire.

A son baptême, elle a été nommée Jeanne d'Arc, par Mgr l'Evêque de Versailles.

Elle a eu pour parrain M. Charles Loyer, Maire, dont le fils, Henri, président du patronage, est mort glorieusement ; pour marraine, Mme veuve Grenet, née Marie de Brieuille.

La seconde, qui donne le si naturel, mesure 0 m 735 de diamètre et pèse 234 kilos, est le Deo gratias des survivants de la Grande Guerre.

A son baptême, elle a été nommée BERNADETTE, par Mgr l'Evêque de Versailles.

Elle a eu pour parrain, M. Augustin Somme, père de deux fils revenus avec la Croix de Guerre ; pour marraine, Mme Bergeron, née Marie Robe, épouse du notaire.

Une belle dentelle pour nappe d'autel, un voile huméral en drap d'or, les rubans des onctions et la ceinture de moire blanche ont été offerts par les marraines.

Les cloches, habillées richement, l'une, d'un bas d'aube de l'église et l'autre, d'une dentelle comtoise du 18<sup>ème</sup> siècle, étaient suspendues à un portique, placé devant l'entrée du chœur, et magnifiquement décoré par Mlles Blicq et Dudo et MM. Caillette et Thirion.

Grâce à la photographie qui en a été prise par M. Gobion, une carte postale souvenir a pu être distribuée à toute la paroisse.

L'hysope a été offerte par M. l'abbé Bucher, curé de Bouray, qui avait conservé la branche ayant servi au baptême des cloches de Meudon, quand il y était vicaire.

Les aromates, myrrhe, encens, benjoin, santal, ont été offerts par la maison carrière, de Bourg-la-Reine.

Le conseil paroissial comprenait : MM. Emile Tremblay, Charles Loyer, maire, Malherbe, Faussot, Caillette.

Le fondeur était M. Bollée, d'Orléans.

### La grosse Cloche

Notre grosse cloche est la seule qui nous soit restée des quatre que nous avons avant la révolution.

Nous avons leur acte de baptême :

Ce jourd'hui, mercredi, quatre octobre 1775, ont été bénites par le R. Père Fidel-Amant-Constant Caron, prêtre religieux de la Congrégation de Saint-Maur, célièrier de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, prieur du prieuré de Notre-Dame de La Ferté-Alais, trois cloches nouvellement fondues.

La première a été nommée par le dit Dom Caron et par Dame Marie-Scholastique Martin, épouse du sieur François Lelièvre de la Londe, seigneur de la Mothe, paroisse de Guigneville :

SCHOLASTIQUE-CONSTANCE. Jean Agnan et Louis Foye, marguilliers. Simonneau, fondeur. Poids 1311 livres.

La seconde par M. Martin, curé de cette paroisse et par Dame Magdelaine Bouvry, épouse du sieur François Jullemier, bourgeois en cette ville : MAGDELAINE-RENEE, poids 904 livres.

La troisième par sieur François Robert, notaire royal en cette ville et par dame Jullemier, épouse de sieur Pierre Toussaint Proton, contrôleur des actes et marchand épicièr en cette ville : JEANNE-FRANÇOISE. Poids 539 livres.

Elles furent faites avec les deux anciennes cloches pesant 1500 et 1250 livres, de façon à donner avec la cloche de 800 livres que l'on laissa, les notes mi, fa dièze, sol dièze, la.

A la révolution, on ne laissa que Scholastique et les trois autres furent envoyées à la fonderie.

### Le Clocher

La flèche a été refaite en 1631 ; on l'a surmontée d'une croix de fer de 12 pieds de haut, scellée de 4 pieds en-dedans, sur laquelle on a mis un coq.

Les pierres blanches que l'on voit sur le clocher proviennent de la réparation que l'on a faite des dégâts causés par le tonnerre en juin 1915.

### La Madone au petit Oiseau

Nous vénérons une Madone  
La Madone au petit oiseau.  
Sur le cœur de notre patronne,  
Juché mieux que sur un rameau,  
Le petit oiseau s'abandonne  
Au doux bonheur de becqueter  
Un morceau de pain que lui donne  
L'Enfant qui veut nous racheter.

Nos Enfants aiment leur Madone,  
La Madone au petit oiseau.  
A l'autel de notre Patronne  
Dont l'Enfant-Jésus est si beau,  
L'Enfance heureuse s'abandonne  
Au doux bonheur de convoiter  
Le petit oiseau qui s'adonne  
Au contentement de rester.

Si nous voulons que la Madone  
Contente nos petits oiseaux,  
Au riant pays que l'Essonne  
Arrose du cours de ses eaux,  
Gardons-les pour qu'ils n'abandonnent  
Jamais la Vierge ni son Fils ;  
Gardons-les bien pour qu'ils ne donnent  
A leurs Parents aucuns soucis.

J. DESGRANDCHAMPS.

L'année 1929 verra ériger en notre église la statue de sainte Jeanne d'Arc, offerte par M. et Mme Obrecht, celle de sainte Thérèse de Lisieux et les croix, souvenirs de la Victoire de 1918 et de la Mission de 1926, offertes par souscription paroissiale.

